

alternatives La « transition énergétique » mise à fond sur les renouvelables

MICHEL DE MUELENAERE

Parallèlement à la prolongation de deux réacteurs nucléaires, le gouvernement déclare donner une « accélération à la neutralité climatique » de la Belgique. Notre pays, rappelons-le, doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 47 % en 2030 par rapport à 2005 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour cela, a dit le Premier ministre Alexander De Croo, il faut « accélérer la libération des énergies fossiles ». Plus de 90 % de l'énergie utilisée actuellement dans notre pays est importée, dont une bonne partie de Russie ; mais pas seulement.

Tous les rapports le montrent : nous sommes loin de la trajectoire optimale pour remplir nos objectifs climatiques tant pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre que pour la production de renouvelables ou l'efficacité énergétique. Affirmant rectifier le tir, le gouvernement fédéral met sur la table un mélange de mesures partiellement chiffrées et d'intentions qui restent encore à préciser et surtout à concrétiser.

Plein pot sur les renouvelables

Sur (ce qui reste de) la durée de la législature, l'équipe De Croo promet ainsi des investissements à hauteur de 1,16 milliard d'euros, essentiellement pour booster la production d'énergie à partir de sources renouvelables. Le gouvernement confirme l'objectif de tripler la capacité de production éolienne offshore en mer du Nord d'ici 2030 et promet « d'accélérer » le déploiement des éoliennes sur la zone princesse Elisabeth. Les premières devraient être opérationnelles en 2027. Elles seront reliées au réseau plus rapidement que prévu, assure la ministre de l'Énergie, Tinne Van der Straeten (Groen). Sur les autres zones déjà en activité, on facilitera l'installation d'éoliennes plus hautes, donc plus puissantes, et les interconnexions avec les pays voisins seront accentuées.

Geste très attendu par les opérateurs de l'éolien terrestre, le gouvernement fédéral promet d'œuvrer à un assouplissement des contraintes que l'administration de l'aéronautique et la Défense imposent à l'installation d'éoliennes. Bénéfice espéré : « Jusqu'à 1,5 GW supplémentaire », indique-t-on sans préciser d'échéance. Il n'y a cependant pas de réforme annoncée des procédures au Conseil d'Etat devant lequel de nombreux recours sont déposés et mettent un temps considérable à être traités.

Le gouvernement annonce également « de nouveaux efforts » en matière d'hydrogène, en promettant « d'accélérer » des efforts et des projets figurant déjà dans le plan de résilience présenté l'an dernier à la Commission européenne. Il s'agit, répète-t-on, de faire de la Belgique une plateforme pour le transit de l'hydrogène en Europe.

Moins chers les panneaux solaires

Plus concret : la TVA sur les panneaux solaires passera à 6 % pour toute installation sur une habitation âgée de moins de dix ans. Idem pour les pompes à chaleur et les (plus confidentiels) chauffe-eau solaires. Là aussi, seules les habitations de moins de 10 ans sont concernées. La date de ce changement n'est pas précisée.

D'autres « accélérations » sont annoncées : sur le déploiement du photovoltaïque en mer, encore à l'état de projets. Tandis qu'on annonce des bornes de recharge « intelligentes » - permettant d'utiliser les voitures électriques comme



L'équipe De Croo promet des investissements à hauteur de 1,16 milliard d'euros pour booster la production d'énergie à partir de sources renouvelables.

© PHOTO NEWS.

instrument de gestion de la demande d'électricité pendant la journée - dans les gares, et la pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments de l'administration fédérale. Mais on n'en précise ni la quantité ni le rythme de déploiement.

Dans les années à venir, 1 GW d'éner-

gie renouvelable sera ainsi ajouté chaque année, affirme le gouvernement. « D'ici 2030, environ 30 % de notre production d'électricité sera renouvelable et jusqu'à 15 % de la consommation actuelle de combustibles fossiles sera réduite », a indiqué la ministre de l'Énergie. La Belgique part avec un certain re-

tard. Alors qu'elle devait produire 13 % de sa consommation à partir de renouvelable en 2020, elle n'a péniblement atteint que 11,7 % aux derniers pointages. Heureusement pour elle, aucun objectif contraignant ne lui est donné pour 2030.

L'objectif du doublement du transport de marchandises par chemin de fer est répété. Le prix des billets de chemin de fer sera gelé en 2023.

Faible sur la consommation

Le gouvernement ne chiffre pas la baisse de la consommation que ses mesures permettraient d'engranger ; elles ne semblent d'ailleurs pas aller dans cette direction. Une série de propositions faites à la veille du conseil des ministres par la ministre de l'Énergie (qui proposait une TVA de 0 % sur les panneaux solaires) ne se retrouvent d'ailleurs pas dans la décision finale : extension de la taxe sur les plastiques vierges, conge sur les bouteilles et canettes, incitation fiscale pour les batteries, obligation à la Société fédérale de participations et d'investissement de sortir des énergies fossiles, exclusion des combustibles fossiles des 2^e et 3^e piliers de pension...

Le paquet de mesures annoncé ne se focalise pas sur la question de la réduction de la consommation, ni sur l'efficacité énergétique. Exercice délicat : pas mal de leviers sont entre les mains des

Régions et on connaît la susceptibilité du gouvernement flamand à l'égard de tout ce qui pourrait apparaître comme un « empiètement » du fédéral sur ses compétences.

Malgré qu'elle s'affichait comme une « ministre de l'Énergie heureuse » lors de la conférence de presse qui s'est tenue après le conseil des ministres, Tinne Van der Straeten reconnaît que toutes ses propositions au conseil des ministres n'ont pas été retenues. Elle demandait par exemple la mobilisation de 8 milliards d'euros en faveur la transition énergétique et n'en obtient que 1,2. « C'est l'équivalent de ce que la Commission européenne accorde au gouvernement fédéral dans le cadre du plan de résilience », se défend-elle. Ici, nous dégageons le même montant uniquement pour l'énergie ».

« Trop longtemps nous avons manqué de vision sur l'énergie, a indiqué le Premier ministre. Le public et les entreprises sont souvent restés dans le doute ». Le plan présenté vendredi soir « remédie à ce manque de vision », affirme De Croo qui veut que la Belgique soit « un des moteurs dans la transition énergétique en Europe ». Il faudra cependant très rapidement chiffrer, préciser, dater, structurer, bétonner politiquement ce qui pour l'instant tient en quelques paragraphes pour lever les doutes qui planent encore.

20010749



Pour vous détendre, prendre l'air, faire du sport, vous déplacer facilement partout et en toute sécurité. Avec ce vélo électrique, vous profitez des bienfaits du vélo pour votre santé, avec un impact positif sur l'environnement.

Avantages :

- Vélo en stock, livré dans la semaine par Bizbike
- 30 jours d'essai
- Longues distances jusqu'à 120 km
- Moteur à haute puissance
- Écran avec connexion USB



Offre exceptionnelle
1.599€
au lieu de
2.499€



Maintenant en vente dans votre boutique So Soir!

www.sosoir.be/velo

SO
SOIR
ÉVADONS-NOUS DE
NOTRE QUOTIDIEN